

Architecture et urbanisme participatifs

Année	4	Heures CM	26	Caractère	facultatif	Code	M71AVT-S2
Semestre	7	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Séminaire
E.C.T.S.	3	Coefficient	1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Hausermann

Objectifs pédagogiques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- expérimenter sa pratique du projet en immersion dans un territoire d'étude
- être en interaction constante avec des acteurs variés du territoire (élu, habitants, associations, acteurs économiques, ...)
- arpenter de façon active un territoire et restituer sa pratique par un diagnostic
- comprendre la notion d'usage et d'habiter au travers d'une posture d'architecte à l'écoute
- pratiquer des méthodes de médiations afin d'organiser la parole et savoir la restituer
- mise en situation réelle de prise de parole et de réactions inconnues pour acquérir une attitude d'architecte citoyen
- concevoir un diagnostic partagé in situ
- définir un langage commun de projet comme support de conception et de transformation de l'espace habité
- localiser les espaces propices à la mutation et programmer leurs usages futurs

Contenu

COURS ARCHITECTURE ET URBANISME PARTICIPATIF : concevoir avec le sentiment d'habiter.

Responsable de l'option de master : Agnès HAUSERMANN architecte et urbaniste, Maître de Conférence Associée à l'ENSA Nancy, domaine Ville et Territoire.

L'immersion sur site est le point de départ de cette option afin de développer chez l'étudiant architecte une capacité à vivre le lieu même du projet pour permettre la compréhension d'un territoire.

C'est la notion de « Permanence Architecturale » portée depuis longtemps par de nombreux architectes, dont Patrick Bouchain, grand prix de l'urbanisme 2019. La permanence architecturale avance l'idée qu'« une présence continue sur place construit un dialogue et une confiance rares entre tous les acteurs, garants d'une certaine qualité architecturale. ». Manifeste de la permanence architecturale 2015.

Cette option d'Architecture et d'Urbanisme Participatif s'attachera à mettre en situation les étudiants de master en tant qu'habitant du territoire d'étude afin qu'ils développent le sentiment d'habiter, comme guide à la conception architecturale.

Être en immersion sur site, c'est déjà faire du projet en étant à l'écoute des acteurs du territoire. La capacité de l'architecte à être en interaction avec un milieu doit se développer car les métiers de l'architecture sont en pleine mutation. Les étudiants architectes d'aujourd'hui doivent saisir l'importance de comprendre la multiplicité des thématiques à convoquer pour élaborer un projet au travers la pratique d'un lieu et la compréhension de ses usages.

Architecte engagé et élu de demain ? L'ordre des Architectes posait récemment la question.

Architecte citoyen, expert à l'écoute mais surtout habitant de territoires de projets au sein desquelles l'architecte doit aujourd'hui être ouvert et disponible à l'altérité afin d'inventer le cadre de ses propres commandes.

Les études de revitalisation des bourgs-centres apparaissent aujourd'hui comme le cadre de réflexions multi-scalaires où la participation citoyenne trouve une place intéressante. Un travail d'expérimentations in situ avec des étudiants apparaît pertinent car celui-ci va pouvoir s'inscrire dans un programme d'études urbaines plus global. La question posée aujourd'hui dans le cadre de ces études de revitalisation est la capacité de chacun d'habiter un territoire en réseau, porteur de spécificités, ressources et savoir-faire. Le cœur des bourgs-centres est un territoire très intéressant car il convoque toutes les thématiques et devient le lieu attendu de projets innovants pour redonner l'envie d'habiter en centre ancien dense. L'architecte doit aujourd'hui mettre sa capacité d'identifier les futurs lieux de projet au service des bourgs-centres afin d'identifier les espaces où le sentiment d'habiter sera propice à la qualité architecturale. Et ainsi réussira-t-il à donner l'envie à d'autres d'habiter ces lieux.

TERRITOIRE D'ETUDE PROPOSE : en lien avec l'atelier interaction de Antoine STECK

L'option propose cette année de se saisir de la mise en place des études de revitalisation des bourgs-centres portées par l'état et les conseils départementaux pour proposer une expérimentation in-situ des étudiants dans un territoire qui entre en réflexion. Ces études sont l'occasion de mettre en place des actions de concertation à l'échelle du territoire. L'expérimentation portée sur l'architecture et l'urbanisme participatif peut se saisir d'une partie du territoire, plus particulièrement au cœur du bourg-centre, pour mener une action plus ciblée sur un espace public structurant.

Mode d'évaluation

EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement sera évalué selon les modalités suivantes :

- participation aux ateliers et capacité de restitution des actions menées
- transcription de l'écoute opérée au travers d'un récit de la démarche participative
- production in situ d'une diversité de média pour transcrire la parole des acteurs du territoire
- synthèse de la démarche par une publication collective des ateliers réalisés

Travaux requis

EXPÉRIMENTATIONS IN SITU DES ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

PRÉSENCE SUR SITE OBLIGATOIRE

PRODUCTION DES SUPPORTS POUR LA CONCERTATION AVEC LES ACTEURS SUR SITE

RETRANSCRIPTION POUR L'ATELIER ET PRÉSENTATION ORALE AVEC L'ATELIER INTERACTION



